

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 8 octobre 1919:—Copie de toute correspondance échangée entre la firme *Becker and Company, Ltd*, de Londres, Angleterre, et le Haut Commissaire du Canada, à Londres, relativement à une certaine circulaire émise par la Mission canadienne.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 18), Loi constituant en corporation la *Canadian Security Assurance Company*,—M. *Mowat*.

Ledit bill est lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

Sir George Foster, du consentement de la Chambre, présente un Bill (No 19), Loi modifiant et codifiant la législation relative aux brevets d'invention, lequel est lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés conformément à la règle 37, paragraphe 4:—

Par M. Hocken:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a de fonctionnaires dans le service intérieur du ministère des Travaux publics.

2. Combien sont du sexe masculin.

3. Combien du sexe féminin.

4. Combien sont français.

5. Combien sont françaises.

6. Combien sont protestants.

7. Combien sont protestantes.

Par M. Hocken:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a de fonctionnaires dans le service intérieur du ministère des Postes.

2. Combien il y a d'hommes.

3. Combien de femmes.

4. Combien sont français.

5. Combien sont françaises.

6. Combien sont protestants.

7. Combien sont protestantes.

Par M. Hocken:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a de fonctionnaires employés dans le service intérieur du ministère de la Marine et des Pêcheries.

2. Combien il y a d'hommes.

3. Combien de femmes.

4. Combien de français.

5. Combien de françaises.

6. Combien de protestants.

7. Combien de protestantes.

Par M. Hocken:—Ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a de fonctionnaires employés dans le service intérieur du ministère de la Milice.

2. Combien il y a d'hommes.

3. Combien de femmes.